



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture
d'Albertville



Réserve Naturelle
TIGNES-CHAMPAGNY

**Réserve naturelle nationale de Tignes-Champagny
Compte-rendu du Comité consultatif du 6 juillet 2022**

Présents :

M. Christophe HÉRIARD, sous-préfet de l'arrondissement d'Albertville
M. Olivier DUCH, 1^{er} adjoint à Tignes (après-midi)
M. Hubert DIDIERLAURENT, 3^{ème} adjoint à Tignes
Mme Clarisse BOULICAUD, conseillère municipale à Tignes
M. Xavier EUDES, directeur, parc national de la Vanoise
M. Pascal ABRY, société des téléphériques de la Grande Motte (STGM) (après-midi)
M. Jacques MULLER, société des téléphériques de la Grande Motte (STGM) (après-midi)
M. Olivier DUCASTEL, régie des pistes de Tignes (après-midi)
M. Benoît ARCHAMBAULT, chef de bureau des espaces protégés, ministère de la transition écologique
M. Julien BELTRAMI, société des téléphériques de la Grande Motte (STGM) (après-midi)
Mme Camille BOCCON-GEBAUD, garde animatrice de la réserve
M. Fred BONNEVIE, régie des pistes de Tignes (après-midi)
Mme Patricia COLLOMB, sous-préfecture d'Albertville
M. Lionel LASLAZ, membre du conseil scientifique, université Savoie mont Blanc
M. Laurent CHARNAY, chef de pôle connaissance et gestion, parc national de la Vanoise
M. Thierry DELAHAYE, chargé de mission, parc national de la Vanoise
M. Peio DOURISBOURE, chef de secteur de Haute Tarentaise, parc national de la Vanoise
M. Thierry ARSAC, technicien agriculture et charte, parc national de la Vanoise
Mme Sabine LAURENCY, conservatrice de la RNN, parc national de la Vanoise
M. Martin VERWAEST bureau d'études ABEST (après-midi)
Mme Maud VRADILOF, bureau d'études ABEST (après-midi)

Excusés :

Mme Véronique BONNET, conservatoire botanique national alpin

Sur proposition du gestionnaire, M. le sous-préfet a choisi d'organiser, pour ce comité consultatif 2022, une visite de terrain sur les deux entités qui composent la réserve naturelle nationale de Tignes-Champagny, à savoir le vallon de la Sache et le glacier de la Grande Motte.

L'objectif de ces visites est de montrer aux membres du comité les principaux enjeux des prochaines années sur ces espaces protégés : les impacts d'une éventuelle installation d'une activité pastorale nouvelle dans le vallon de la Sache et les conséquences de la fonte du glacier sur les activités touristiques (hivernales et estivales) sur le glacier de la Grande Motte.

Un diaporama avait été préparé par le gestionnaire pour un hypothétique repli en salle en cas de conditions météorologiques incompatibles avec la visite de terrain. Ce diaporama est joint à ce compte rendu et tient lieu de rapport annuel d'activité.

- En matinée : montée à l'Aiguille Percée depuis le sommet du télésiège Palafour. Après une lecture des paysages au pied de l'Aiguille Percée, les échanges sur le terrain ont principalement concerné :
 - La présentation par Camille Boccon-Gebeaud et Sabine Laurency de leur travail au quotidien sur les trois réserves naturelles de Haute Tarentaise (Tignes-Champagny, La Grande Sassièrre et La Bailletaz).
 - La restitution par Thierry Delahaye de la cartographie des habitats de la réserve naturelle réalisée par le bureau d'étude Vernalis et financé par le programme « France Relance » de l'État.
 - L'exposé par Thierry Arzac concernant la demande d'un éleveur de Tignes d'installation d'une activité pastorale nouvelle de bovins laitiers. Le pastoralisme n'est plus présent dans le vallon de la Sache depuis une quarantaine d'années. L'installation s'accompagnerait d'aménagements sur les pistes existantes, de lieux pour la traite et de débroussailllements de milieux arbustifs.
- En après-midi : montée à la Grande Motte par le funiculaire et le téléphérique.
 - Les responsables de la STGM et les élus de la commune présentent le projet « Altitude expérience ». Les effets du réchauffement climatique impliquent d'accélérer les transitions envisagées.
 - Concernant l'analyse comparée des réglementations de la réserve de Tignes-Champagny et du cœur du parc national de la Vanoise, M. le sous-préfet précise qu'il ne s'agit que d'un état des lieux pour repérer les écarts entre les réglementations, étudier les convergences et susciter la réflexion dans une optique d'écoute du territoire, sans calendrier prédéfini ou caché.

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet d'Albertville,



Christophe HERIARD